



POLE DEVELOPPEMENT
Direction de l'Aménagement
et des Risques Majeurs

Le 19 décembre 2011

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Le Bourg
29 690 Brennilis

Affaire suivie par : THEBAULT GWENAËLLE
N° de téléphone : 04 42 47 66 15

N/Réf. : RR/PS/GT/2011.101

V/Réf. : votre courrier du 7 décembre 2011

Objet : Retour d'expérience, centrales thermiques au gaz

Monsieur le Maire,

Par courrier cité en référence vous demandez le retour d'expérience de la commune de Fos-sur-Mer sur l'activité des centrales à cycle combiné au gaz présentes sur notre territoire.

Deux centrales de ce type sont implantées à Fos-sur-Mer au sein de la zone industrialo-portuaire du Grand Port Maritime de Marseille-Fos : CycoFos (groupe GDF-Suez) d'une capacité de 424 MW et, CombigoFos d'Electrabel (groupe GDF-Suez) d'une capacité de 425 MW, avec une deuxième tranche prévue pour 2014-2015, de 468 MW additionnels.

La population et les associations leur reprochent deux principaux impacts.

Tout d'abord, ces centrales utilisent l'eau de mer pour refroidir leurs installations. Le pompage se fait en circuit ouvert et met en jeu d'importantes quantités d'eau (43 000 m³/h à 89 300 m³/h chacune). L'eau rejetée dans la mer est plus chaude (+6°C) et traitée au chlore. Les associations et habitants s'interrogent vis-à-vis de l'impact sur la faune et la flore marines, d'autant plus que le même procédé est utilisé par d'autres usines pour un volume total de près de 200 000 m³/h sur l'ensemble du golfe.

Les lignes électriques haute tension sont également critiquées. En effet, pour transporter l'électricité produite les réseaux locaux ont été modifiés : une ligne existante a été transformée en 400 000 V et un nouveau réseau haute tension enterré est prévu. Ces réseaux impactent le paysage, la faune et la flore et surtout gèlent certains projets d'urbanisme de la commune alors que la ville a besoin de s'agrandir.

Mais dans l'ensemble ces usines suscitent peu d'opposition. Par comparaison avec les autres usines de cette zone (comptant plusieurs grands entrepôts logistiques et industries dont 12 sites SEVESO : une raffinerie, une aciérie, deux terminaux méthaniers...), elles sont en effet perçues comme de petite taille et impactant modérément leur environnement. En outre, elles se situent loin des habitations, à respectivement 3 km et 7 km des zones urbanisées.

Espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

René RAIMONDI
Maire,

VILLE DE FOS-SUR-MER
www.fos-sur-mer.fr

Conseiller Général

